



26 septembre 2022  
Télévision régionale des Moulins  
688, montée Masson Sud  
Terrebonne, (Québec) J6W 2Z9

## Conférence de presse

Dans un premier temps, il faut souligner la grande avancée que le ministère de la Famille a fait envers les organismes communautaires Famille, dans la dernière année. Nous avons eu de belles opportunités de financement, adaptées à la hauteur de la croissance et des besoins des familles ainsi qu'une augmentation de notre financement à la mission.

Merci !!!

Les Organismes Famille ont dû s'adapter et multiplier les moyens de continuer à desservir les familles lanauchoises! Malgré le contexte actuel et durant la pandémie, nous avons su garder contact avec nos familles, les rassurer et les accompagner dans tous les changements et crises qu'elles ont pu vivre. La preuve est l'explosion des demandes et la grande participation des familles dans toutes les activités offertes. Dès la rentrée, la plupart des OCF de Lanaudière ont vu leurs activités se remplir très rapidement !

Malheureusement, l'augmentation du financement à la mission n'est pas suffisante pour rattraper tout le retard accumulé durant les dernières années. Il y a nécessité d'augmenter le financement à 200 000\$ par année comme demandé mais surtout d'indexer ces montants comme c'est le cas dans les autres ministères. Malgré que les OCF soient reconnus comme des employeurs de choix, l'impossibilité d'offrir des salaires compétitifs et des contrats de travail stables, accentue la pénurie de main d'œuvre et rend la rétention du personnel qui est qualifié et compétent encore plus difficile. A travers un sondage réalisé par la TROCFL, 43% des employés ayant répondu affirment avoir pensé quitter leur travail à cause du salaire .

Puisque les montants à la mission ne sont pas indexés minimalement, nous devons année après année chercher d'autres moyens de financement ou manière novatrice de combler l'écart de financement pour pouvoir indexer les salaires avec le coût de la vie qui, lui, continue de grimper.

Les besoins des familles sont de plus en plus grands, les listes d'attente pour des suivis dans le réseau s'allongent, les places en garderie se font de plus en plus

rares... Nous continuons tout de même à accueillir toutes les familles lanaudoises à nos portes, car nous sommes bien souvent le dernier filet pour eux.

Constamment en évolution et en développement, nous demandons comme organismes rattachés au Ministère de la famille d'avoir également accès au programme de financement des infrastructures (PFI), qui est pour l'instant accessible qu'aux CPE, afin de permettre l'agrandissement, la relocalisation et l'entretien des infrastructures des organismes communautaires Famille. Le financement à la mission, qui est déjà insuffisant pour le roulement de base des organismes, ne devrait pas servir pour des projets d'infrastructure et des campagnes de levée de fonds sont très exigeantes en termes de temps et de ressource. Les demandes sont constamment grandissantes, les besoins d'agrandissement ou de relocalisation se font de plus en plus entendre et sont de plus en plus prioritaires et urgents, surtout en cette ère de crise du logement qui touche aussi les organismes qui cherche à agrandir ou se relocaliser.

La Table régionale des organismes communautaires Famille, qui regroupe l'ensemble des OCF de Lanaudière, ne bénéficie d'aucun financement récurrent (ni PSOC, ni MFA) alors qu'elle joue un rôle essentiel de coordination et de mobilisation. La reconnaissance du travail et un financement adéquat de la TROCFL par le ministère de la Famille, permettrait à la table de continuer à soutenir les OCF et offrir de manière stable et pérenne des services dans cette ère de changement et de mouvement de personnel.

Pour terminer, on ne peut passer sous silence le manque d'accès au service des visites supervisées pour les familles lanaudoises. La demande à la hausse, exigée par les Centres Jeunesses et la Cour Supérieure, ajoute de la pression sur une liste d'attente déjà bien garnie. Le financement insuffisant nous empêche d'offrir une couverture raisonnable de tout le territoire aux familles. Actuellement, seulement 3 points de services sont offerts dans la région, soit Charlemagne, St-Lin et Joliette. Ce sous-financement cause de graves problèmes pour les familles de Lanaudière. Les listes d'attente peuvent empêcher présentement des parents de voir leurs enfants durant plusieurs mois, et le manque de points de services à proximité met certains parents dans le dilemme de payer leur loyer ou les frais de transport pour une visite? À titre d'exemple, une famille de St-Michel-des Saints devra parcourir 105 km pour atteindre le point de service le plus près de chez lui ou une famille de St-Gabriel-de-Brandon, 45 km.

Nous avons des gens spécialisés dans l'une des OCF membre de la TROCFL, du matériel pour en former d'autres et des possibilités de locaux mais il manque cruellement de financement pour pouvoir embaucher du personnel qualifié à un salaire décent qui permettrait de développer les points de services, à proximité des familles ayants besoin de visites supervisées.